Un positionnement fort de la France en Hongrie

Par JFB le ven 17/02/2012 - 12:51

La coopération universitaire

Les missions de l'Institut français sont multiples. La coopération universitaire en fait partie. La France à ce titre manifeste une véritable volonté de se positionner en Hongrie dans ce domaine. Et d'ailleurs, elle est la 5ème destination des étudiants hongrois désirant poursuivre leurs études à l'étranger. Quelles sont donc les particularités de la coopération universitaire franco-hongroise ?

Le service de coopération scientifique et universitaire est rattaché à l'Ambassade de France et localisé à l'Institut Français de Budapest. Il assure la promotion des études supérieures en France auprès des étudiants hongrois mais aussi des collaborations bilatérales à travers un soutien à la mise en place de partenariats (une vingtaine actuellement), l'organisation de rencontres universitaires et scientifiques (conférences, colloques, expositions).

Les orientations en matière de coopération

La coopération universitaire se concentre en Hongrie plus sur certains secteurs dans lesquels la France souhaite s'investir ou a déjà un savoir-faire : Tout d'abord, et naturellement, l'apprentissage du français, de la littérature (voir article page 10) ; ensuite, le droit, matière pour laquelle plusieurs collaborations bilatérales existent (le Centre d'Etudes Européennes de l'université de Szeged avec l'IEP de Lille, ELTE à Budapest avec l'université de Paris II ASSAS , ou l'université de Pécs avec celle de Bordeaux 4 pour la spécialisation en droit de l'œnologie) ; puis la gestion et l'économie où là aussi on retrouve des partenariats actifs (université de Picardie Jules Verne avec l'université BGF d'économie et technologie de Budapest, le MBA management avec la BME et l'université Jean Moulin de Lyon 3) ; l'architecture devient aussi un domaine de prédilection en matière de coopération avec un

partenariat Sorbonne Paris 4 - BME ou université technique Pollack Mihály de Pécs - Institut d'Urbanisme de Sciences Po Paris ; il faut noter une coopération unique entre le Conservatoire Nationale des Arts et Métiers et trois partenaires hongrois «historiques» : USTEB, Université de Miskolc et Université de Pécs. Pour insister sur ce point, depuis son lancement fin 1995, l'objectif de cette coopération est le développement de la formation continue professionnelle supérieure des adultes en Hongrie, sur le modèle du Cnam, en réponse aux besoins des entreprises hongroises et de leurs salariés. Des certificats de compétence du Cnam ont ainsi été délivrés en Hongrie et permettent à ces adultes de valider leurs acquis professionnels. Enfin, notons le partenariat de longue date sur les sciences sociales. Une coopération entre l'université Eötvös Loránd, l'Académie hongroise des sciences, l'Institut français de Budapest et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) a permis de poursuivre depuis plus de vingt ans un programme de formation de jeunes chercheurs, de colloques et de publications. D'autre part, l'EHESS et l'Atelier sélectionnent chaque année plusieurs étudiants pour suivre les cursus de master et de doctorat proposés à l'EHESS. Enfin, depuis 2011, l'EHESS est partenaire du programme Erasmus Mundus TEMA : « Territoires européens (civilisation, nation, région, ville) – Identité et développement », piloté par l'Atelier.

Reconnaissance des diplômes

Deux situations existent en Hongrie : la première est celle du double diplôme. Par exemple, le partenariat entre Szeged et l'IEP de Lille vise à développer un parcours diplômant pour les deux établissements avec remise d'un double diplôme (master droit européen) reconnu par les deux entités ; la deuxième est celle de l'obtention d'un diplôme hongrois dans la cadre d'un cursus hongrois où interviennent des professeurs d'universités françaises. Il n'existe pas en Hongrie de codiplômes. Il s'agit d'un diplôme unique portant conjointement le sceau de deux universités. Il y a en effet une difficulté relative à la durée des diplômes entre la France et la Hongrie (une licence en Hongrie se fait en 7 semestres contre 6 en France) qui empêche la mise en place du codiplôme.

Informations sur les études en France

Le salon étudiant "Francoforum" organisé à Budapest chaque année au mois de novembre s'est transformé à partir de cette année en une présence significative de la France sur le salon de l'Education à Budapest qui s'est tenu les 20 et 21 janvier dernier, avec la participation du Bureau Campus France de Paris, l'Institut Français,

la Chambre de Commerce et d’Industrie Franco Hongroise, des écoles et universités françaises. Plus de 1200 étudiants se sont rendus sur ce stand. Par ailleurs, le Bureau de Campus France Hongrie (http://www.hongrie.campusfrance.org) est le relais de l’Agence nationale pour la promotion de l’enseignement supérieur français et a pour mission de faciliter la mobilité des étudiants hongrois et étrangers résidant en Hongrie désirant poursuivre leurs études en France (http://www.hongrie.campusfrance.org/fr/rubrique/etudier%20en%20france). Des bourses d'études sont délivrées pour ces étudiants souhaitant étudier en France. (http://www.hongrie.campusfrance.org/fr/page/bourses-de-master-ingenieur-...).

Un contexte en pleine évolution

L'enseignement supérieur est toutefois actuellement visé par les réformes gouvernementales. Les derniers décrets pris en la matière par le gouvernement diminuent de 10% le nombre d'étudiants boursiers. Ils ont pour objectif de réduire de manière drastique le nombre d'étudiants dans les filières langues, droit, économie, arts. Par ailleurs, les étudiants, à la fin de cursus, auront l'obligation de rester sur le territoire hongrois l'équivalent de 2 fois le temps passé dans leur cursus (si l'étudiant passe un Master, il devra ensuite rester au moins 8 ans en Hongrie), les mauvais étudiants devront rembourser l'Etat. Par contre, les jeunes femmes qui souhaiteraient procréer généreusement pendant leur cursus universitaires (3 enfants) ne rembourseront pas leur formation. Ces mesures risquent d'avoir un impact sur les coopérations universitaires actuelles, mais cela reste à suivre...

Gwenaëlle Thomas

- 3 vues

Catégorie
Agenda Culturel